

CONCERTATION

1^{RE} CONFÉRENCE
TERRITORIALE
DE LA
JEUNESSE

Les COMMISSIONS
THÉMATIQUES

Samedi 27 janvier 2018

Lycée Charles-Augustin Coulomb - ANGOULÊME



SOMMAIRE

- Commission 1 : Quelle stratégie régionale en matière d'information jeunesse ? Page 3

- Commission 2 : Comment faciliter et valoriser l'engagement des jeunes ? Page 5

- Commission 3 : Comment favoriser l'accès à la mobilité internationale et infrarégionale ? Page 7

- Commission 4 : Comment favoriser l'accès des jeunes à un logement ? Page 9

- Commission 5 : Comment l'action publique peut-elle contribuer à l'épanouissement et au bien-être des jeunes ? Page 11

- Commission 6 : L'orientation et les jeunes : comment mettre en cohérence les acteurs ? Page 13

Commission 1 : Quelle stratégie régionale en matière d'information jeunesse ?

Les participants ont bénéficié d'un temps de formation et d'information au cours duquel ils ont pu prendre connaissance des problématiques sous-jacentes et des solutions existantes.

Ce temps dédié à la compréhension des enjeux a été réalisé en présence de :

- Dominique NIORTE, CRAJEP, en se basant sur Enquête menée par la DRJSCS et le CRAJEP sur *les pratiques numériques des jeunes 11-18 ans en Nouvelle Aquitaine*.
- Cécile CHATHUANT, DRJSCS en restituant une synthèse du diagnostic réalisé par l'agence phare pour le Ministère de la ville, jeunesse et des sports sur *Evaluation de l'expérimentation APOJ : développement des organisations de jeunes dirigés par des jeunes*, en novembre 2016.
- Philippe COURTESSEYRE, directeur adjoint Jeunesse et éducation, CD40 en basant sur Application Web *Alendroit40* développée par le Conseil Départemental des Droits d'accès des Landes.

A l'issue de ce temps de partage des connaissances, chaque membre de la commission a pu exprimer et formuler son point de vue. Enfin, les participants ont été associés à un temps collectif de production d'un avis, en voici la synthèse :

Constats

- Le peu de mobilisation de jeunes sur cette thématique (2 jeunes de la CTJ présents à cette commission) interroge quant aux lieux d'information jeunesse et aux métiers relatifs à Information Jeunesse (IJ).
Comment mobiliser les jeunes sur la thématique information jeunesse ?
- L'existence de multiples supports d'animation et d'information sur le territoire, parfois identiques voire en doublon
- Surcharge d'informations (exemple du portail étudiant porté par le crous)
- Les jeunes ne sont pas acteurs/créateurs de support dont ils seront les utilisateurs
- Les pratiques des jeunes évoluent vers d'autres usages numériques. Les jeunes sont le plus souvent passifs face à l'outil numérique. Il faut penser des outils avec une dimension émancipatrice pour répondre à la demande des jeunes.
- La thématique du « numérique » est méconnue : définition du numérique, les usages numériques des jeunes et de professionnels
- La thématique s'inscrit dans un nouveau contexte territorial. Ce nouveau cadre soulève la problématique des financements, de la diversité des pratiques relatives à l'information jeunesse ; et le déséquilibre de moyens selon les territoires
- L'action portée par les acteurs manque parfois d'articulation
- Il faudrait valoriser l'Information Jeunesse de proximité sur les territoires : l'atout du milieu rural
- Constat en milieu rural, les acteurs rencontrent des difficultés à toucher des jeunes C'est une problématique relative à la mobilité des jeunes qui sont à la fois peu autonomes dans la mobilité et qui passés un certain âge quittent leur territoire d'origine.

Axes d'amélioration

- Faciliter la prise de contact bidirectionnelle :
Donner envie de venir au moyen d'une information synthétique et « digeste », simple à

trouver et à transmettre

Adapter les outils aux tranches d'âge (supports numériques)

Aller vers les jeunes, vers des groupes constitués : lieux fréquentés par les jeunes (clubs sportifs, centres culturels, salles de spectacle, etc.)

Proposer une information incarnée, avec des interlocuteurs, voire une relation entre pairs

- Intégrer la participation des jeunes dans les pratiques :

Favoriser leur implication dans l'ensemble du processus et de manière permanente : enquête/pratiques, participation/mise en place d'outils (fond, forme), enquête/utilisation, participation/évolution des outils (fond, forme)...

Trouver un équilibre entre jeunes «sujets » et acteurs de leur information

Développer le lien social (notamment avec les outils numériques), les relations entre pairs

Co-construire avec eux, identifier les créatifs (youtube)

Associer les jeunes usagers

Intégrer des volontaires en service civique

- Sécuriser et donner de la visibilité au réseau :IJ

Préserver les emplois (relations humaines, proximité)

Maintenir les aides et équilibrer les moyens alloués

Identifier avec efficacité le réseau comme acteur des politiques jeunesse, jusqu'à l'échelon local (EPCI)

Valoriser l'IJ comme levier d'accès aux droits

- Accompagner la montée en compétences des structures :

Former les professionnels à l'appropriation des enjeux du numérique, des usages des jeunes, des outils

Former à une meilleure connaissance et adaptation aux publics, à aller vers les jeunes et sortir d'une logique de guichet

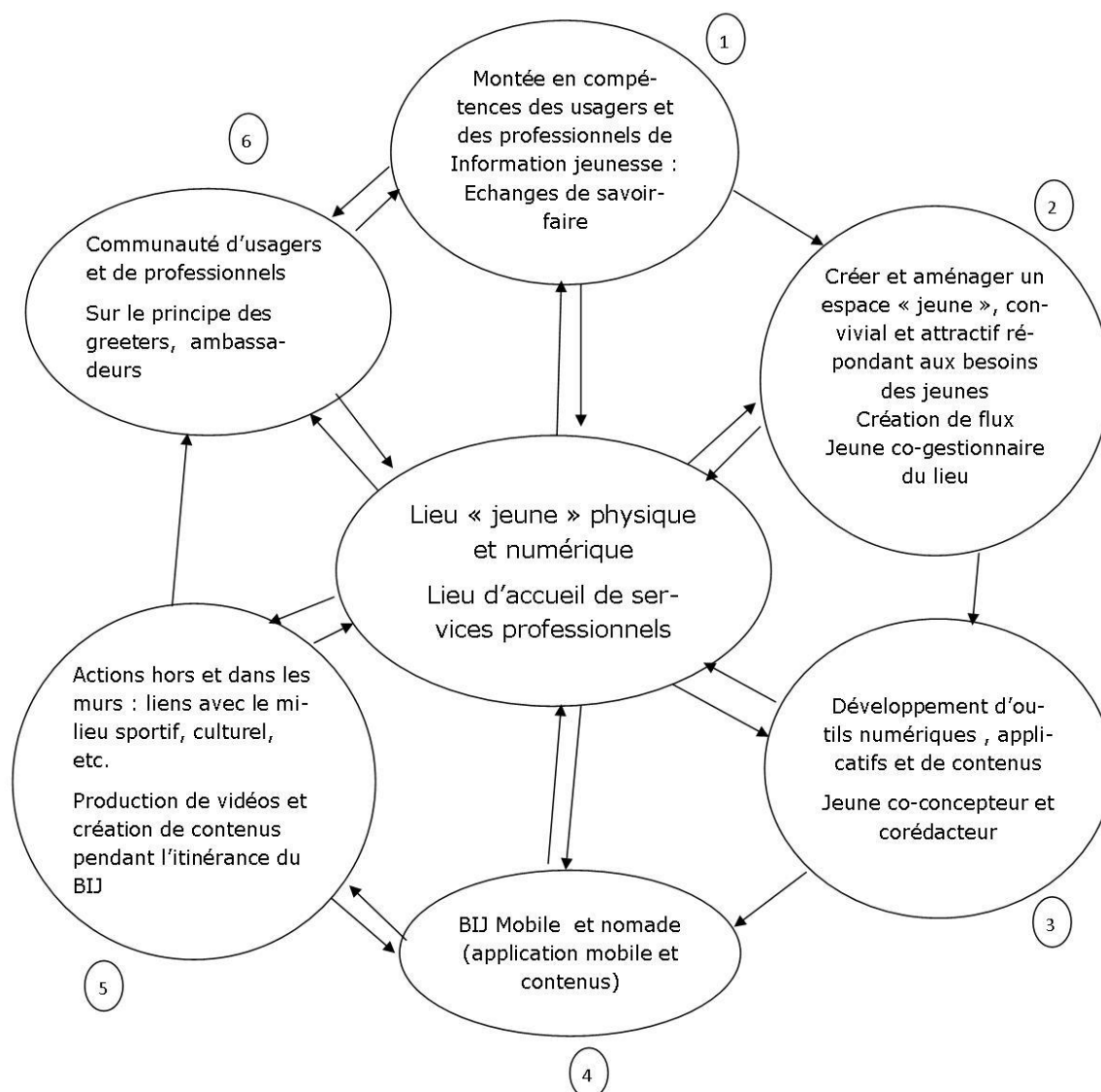
Mieux identifier les besoins des jeunes et faire en sorte que l'IJ les accompagne à différentes étapes de leurs parcours de vie

Aider à construire une information plus claire, mieux ciblée

Propositions concrètes

- Réfléchir à un lieu physique « jeune » et numérique dans une logique de flux : espace de communication et de diffusion. Les jeunes sont co-gestionnaires de cet espace. Cette action implique la notion de tiers lieu par une mutualisation de l'espace, un décloisonnement des offres de services et informations
- Mettre en place un Binôme usagers – professionnels. Où les jeunes sont acteurs, gestionnaires, créateurs de contenus.
- Créer une communauté d'usagers bénévoles (sur le principe des hôtes et greeters) : réaliser un retour d'expérience, partager les parcours de pairs à pairs. L'idée consiste à valoriser ces jeunes par un moyen qui reste à définir (gratification, système de crédits?)
- Créer un BIJ mobile (application mobile, outline) et nomade (notion d'itinérance et de parcours).
Le format festif répond aux pratiques de jeunes et favorise la rencontre et les échanges informels, en mobilisant les méthodes de l'éducation populaire (en s'adaptant aux publics, notamment aux tranches d'âges). La diversité des lieux à investir (« aller vers ») est à privilégier. Notion de souplesse et immédiateté des réponses par le biais de la hotline.
- Créer la marque « information jeunesse » pour favoriser l'identification et la visibilité de ces lieux par les jeunes
- Concevoir une stratégie de l'information jeunesse via des influenceurs
- Intégrer les usagers dans le processus de formation des professionnels de l'information jeunesse

SCHEMATISATION DES ACTIONS PRECONISEES



Les numéros indiquent le déroulé chronologique des actions préconisées.

Commission 2 : Comment faciliter et valoriser l'engagement des jeunes ?

Les participants ont bénéficié d'un temps de formation et d'information au cours duquel ils ont pu prendre connaissance des problématiques sous-jacentes et des solutions existantes.

Ce temps dédié à la compréhension des enjeux a été réalisé en présence de :

- Elodie Bellarbre, Laëticia Drean, *Engagement : quels leviers pour mobiliser les jeunes en retrait ?*, Injep analyses et synthèses, n° 3, juin 2017.
- Document de la Direction Régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale Nouvelle-Aquitaine, *les orientations stratégiques de l'Etat en faveur de la vie associative*.
- Document sur le compte-engagement citoyen (CEC).
- Haut conseil à la vie associative, *Favoriser l'engagement des jeunes à l'école*, 10 novembre 2017.
- Cécile Bazin, Marie Duros, Jacques Malet, *La France bénévole 2017*, Recherches et Solidarités
- Document sur l'engagement lycéen : le conseil de la vie lycéenne, Rectorat, Caroline Thomas-Latour – Déléguée académique à la vie lycéenne Bordeaux.

A l'issue de ce temps de partage des connaissances, chaque membre de la commission a pu exprimer et formuler son point de vue. Enfin, les participants ont été associés à un temps collectif de production d'un avis, en voici la synthèse :

Constats

- Un domaine en profonde mutation et très créatif
- Une réflexion vers un changement de la société qui n'est pas portée par les politiques publiques : l'engagement reste pensé comme seulement réparateur de la précarité sociale.
- La plupart des jeunes ne se retrouve pas dans les temporalités des politiques et des institutions (décalage de temps entre l'idée du projet et sa mise en œuvre)
- Besoin de réinterroger les modalités de l'engagement, au sens large
- On constate une fracture sociale liée à l'engagement, avec des inégalités sociales et culturelles dans la participation citoyenne
- La notion d'engagement renvoie à l'articulation entre individuel et collectif : engagement individuel/soutien et émulation du collectif.
- On note aussi des représentations sociales de l'engagement : qu'est-ce que l'engagement aujourd'hui ? Quelle est l'image de l'engagement ?
- Lorsqu'on aide son voisin, se manifestent des valeurs de solidarité qui ne sont pas toujours identifiées comme un engagement : comment conscientiser l'engagement invisible ?
- Valeurs travail / valeurs de l'engagement
- Importance du rôle de l'Education nationale auprès des élèves
- Des dispositifs d'engagement dévoyés, avec une perte de valeur ; un engagement qui peut être « consumériste ». C'est le cas parfois dans le cadre du programme du service civique où les motivations des jeunes ne sont pas liées à un désir d'engagement.

Pistes d'améliorations

- Besoin de réinterroger le projet d'engagement
- Reconnaître, valider et considérer l'engagement dans les parcours des jeunes
- Identifier les différentes formes d'engagement et les rendre visibles
- Ne pas réduire l'engagement à quelques formes existantes
- Dépasser les dispositifs actuels
- Partir d'actions concrètes pour valoriser ensuite les formes d'engagement
- Intérêt de la méthode du pair-à-pair (proximité d'âge et d'intérêt) pour favoriser la mobilisation et l'engagement des jeunes : notion à définir et à circonscrire, à comparer avec celle de tutorat, d'accompagnateur
- Concernant la vie associative :
- Renouveler les instances associatives
- Modifier les modalités de fonctionnement des associations : gouvernance à élargir

Propositions concrètes

- Créer une plateforme de l'engagement

Portail unique / Répertoire, recenser les projets / Une entrée par projet d'engagement / Financement des projets par institutions dont la région Nouvelle aquitaine / Lier offre et demande : les associations ont besoin de bénévoles et les jeunes ont des projets / Consultable dès le collège / Avoir des moyens en termes de développement / Localiser les plateformes, mettre en place des relais physiques (cf tiers lieux)

- Mettre en œuvre un parcours citoyen, dans un objectif sociétal durable

Favoriser les liens entre Education populaire et Education formelle sous la forme d'un vrai partenariat, avec l'intervention systématique d'associations dans le temps scolaire, à l'instar de ce qui se pratique dans l'enseignement agricole) / Une des formes possibles : organiser des journées rencontres, ouvertes à des associations diversifiées ; redéfinir les agréments des associations qui peuvent accéder dans l'enceinte scolaire / Etendre les gratifications et avantages à tous les jeunes, quels que soient leurs statuts (exemple : carte étudiant, réduction cinéma...)

- Accompagner vers un parcours citoyen

Faire connaître tout ce qui existe / Créer des rencontres de l'engagement pour permettre à des jeunes de se rencontrer sur différents territoires de la région

- Améliorer le programme du service civique

Concevoir des temps de travail en amont avec les structures pour bien préparer l'accueil des jeunes en services civiques afin que les missions ne soient pas dévoyées / Définir des missions suffisamment larges et pas trop définies à l'avance / Travailler l'après-service civique : des choses existent, les recenser et les faire connaître / Travailler sur le « Service civique inversé » : co-construction de la mission en amont (pas possible avec tous les jeunes cependant)

Commission 3 : Comment favoriser l'accès à la mobilité internationale et infrarégionale ?

Les participants ont bénéficié d'un temps de formation et d'information au cours duquel ils ont pu prendre connaissance des problématiques sous-jacentes et des solutions existantes.

Le temps dédié à la compréhension des enjeux a été réalisé à partir de

- *Diagnostic régional sur les pratiques d'accompagnement vers et à la mobilité européenne et internationale des jeunes en Nouvelle Aquitaine* : Diagnostic réalisé de janvier à novembre 2016 dans le cadre du projet SO Mobilité soutenu par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse, en 2016 par les associations Coleurs du Monde, Pistes Solidaires et les CEMEA.

A l'issue de ce temps de partage des connaissances, chaque membre de la commission a pu exprimer et formuler son point de vue. Enfin, les participants ont été associés à un temps collectif de production d'un avis, en voici la synthèse :

Constats

- 1- La mobilité infrarégionale n'a pas été prise en compte dans cette thématique de mobilité alors que se constate une distance entre la prise de décisions politique dédiées au transport et les besoins des jeunes
- 2- L'information relative à la mobilité est éparse et donc peu lisible
- 3- Etre vigilant par rapport aux propositions de mobilité
- 4- Comment aider les jeunes à réaliser une mobilité car il existe de nombreux freins.
- 5- La réalisation des mobilités dépend des personnes qui accompagnent les jeunes dans leur projet

Les axes d'amélioration

- Rapprocher les jeunes des décideurs sur la concertation
- Rendre lisible l'information
- Sécuriser l'offre de mobilité éducative
- Développer la mobilité
- Mobiliser les encadrants jeunesse

Les propositions concrètes

- Création d'une instance de concertation pour prendre des décisions relatives au transport des jeunes
- Donner aux jeunes les moyens de suivre les décisions prises et de pouvoir donner un avis
- Mise en place d'un portail unique d'informations exhaustives,
- constituer une bibliothèque et une cartographie de témoignages de jeunes

- Articuler le portail avec les supports existants : so mobilité
- Créer des entrées par profils d'utilisateurs
- Organiser un déchiffrage de l'information relative à la mobilité (pour pouvoir alerter sur le volontourisme)
- Labellisation des associations par la constitution d'une charte sur les valeurs et principes communs pour accompagner dans le parcours de mobilité (avant, pendant, après la mobilité) ;
- élaboration d'un cahier des charges pour être opérationnel (tous dispositifs confondus)
- Valorisation de la mobilité par la mise en place d'un outil sur la reconnaissance de la mobilité (savoir être et savoir-faire)
- Réalisation d'un Clip/témoignages pour sensibiliser à la mobilité, et valoriser une expérience à l'étranger. Le but serait de le diffuser avant les séances de cinéma.
- Mise en place d'un réseau de parrains, sur le format de formation de pairs à pairs, qui pourront aider/conseiller un autre jeune pendant sa mobilité (en complément du tuteur)
- Instauration d'une coordination des professionnels accompagnant les jeunes en mobilité
- Organisation de journées de sensibilisation inter-acteurs et d'échanges entre pairs

Commission 4 : Comment favoriser l'accès des jeunes à un logement ?

Les participants ont bénéficié d'un temps de formation et d'information au cours duquel ils ont pu prendre connaissance des problématiques sous-jacentes et des solutions existantes.

Ce temps dédié à la compréhension des enjeux a été réalisé en présence de :

- Sonia Alriq, Chargée de mission Direction de l'Urbanisme et du Logement Région Nouvelle-Aquitaine (plus d'informations sur <https://www.nouvelle-aquitaine.fr/concertations-pour-co-construire-nouvelles-politiques-regionales/quelles-solutions-pour-logement-jeunes.html>)
- Lionel Martinez et Richard Girardot, co-fondateurs de Swap & Study (retrouver toutes les infos sur <http://www.swapandstudy.com/#!>)

A l'issue de ce temps de partage des connaissances, chaque membre de la commission a pu exprimer et formuler son point de vue. Enfin, les participants ont été associés à un temps collectif de production d'un avis, en voici la synthèse :

Constats

- Prise en considération du fait que le parc locatif privé est supérieur à l'offre sociale ;
- Pas d'entrée par statut : il est évolutif, pas de façon linéaire, pas une trajectoire unique et uniforme ;
- Quel accompagnement en cas de « difficultés » ou lorsqu'il n'y a plus de relais ;
- Prise en compte de la fiscalité (exemple : rattachement familial, prise en considération de la situation en n-2) ;
- Accès au logement facilité par son propre réseau (amical, professionnel, familial), d'où la nécessité du rapprochement des sphères sociales ;
- La question du capital de départ, c'est-à-dire le démarrage dans la vie, a-t-on les moyens pour pouvoir démarrer ?
- Préciser que les impayés ne représentent qu'1% des locataires ;
- Tenir compte du manque de places dans tous les dispositifs, qu'ils soient généralistes ou spécifiques, ainsi que les délais d'attente autant pour l'accès à ces structures que pour l'accès à un logement social (surtout en zone tendue) ;
- Prise en charge des Mineurs Non Accompagnés (augmentation du nombre de personnes arrivant sur le territoire et difficultés accrues dans la prise en charge).

Ce que je sais sur le logement et à qui je le dois ou à qui je demanderai un logement ?

- Le patron ;
- Le maire ;
- Le travailleur social (éducateur, assistante sociale, interventions des maraudes par des bénévoles le plus souvent) ;
- Le tuteur (exemple : service civique) ;
- Les syndicats

Pistes d'améliorations

- Pour les primo-arrivants : envisager une prise en charge globale combinant hébergement et accompagnement ;
- Pour tous les publics : l'insertion professionnelle va de pair avec l'accès au logement ;
- Création de statut intermédiaire entre le parc privé et le parc social : création d'une coopérative de logements dédiés aux jeunes ;
- Mettre en œuvre des logements à bas coût, en échange d'un investissement des jeunes favorisant l'intérêt général (notion de service rendu et de spirale de la solidarité) ;
- Modularité des loyers en fonction des ressources des jeunes (mais quid de la compensation ?) ;
- Réflexion et travail plus approfondi sur la fiscalité pour remettre sur le marché des logements dans le parc privé (notion d'héritage et aide à la construction) ;
- Disposer d'un lieu ressource unique disposant d'un référent effectuant le lien entre les bailleurs et les jeunes (réflexion autour du réseau information jeunesse) ;
- Développer les Agences Immobilières à Vocation Sociale (AIVS) et le dispositif intermédiation locative, ainsi que favoriser la communication et l'information ;
- Réfléchir en inter institution ou inter administration sur la mise en œuvre d'un pot commun (relier les différentes politiques publiques ensemble, travail transversal) : que les institutions s'imposent à elles-mêmes ce qu'elles demandent aux acteurs associatifs ;
- Favoriser un climat de confiance réciproque entre bailleurs et jeunes ;
- Module de formation à développer sur le savoir-être autant de la part du candidat locataire que de la part des bailleurs.

Commission 5 : Comment l'action publique peut-elle contribuer à l'épanouissement et au bien-être des jeunes ?

Les participants ont bénéficié d'un temps de formation et d'information au cours duquel ils ont pu prendre connaissance des problématiques sous-jacentes et des solutions existantes.

Ce temps dédié à la compréhension des enjeux a été réalisé en présence de :

- Monsieur Gicquel *Professeur* des universités – Praticien hospitalier (PUPH) pédopsychiatre

Et à partir des ressources documentaires suivantes :

- L'eurobaromètre du bien-être en 2011
http://ec.europa.eu/commfrontoffice/publicopinion/archives/quali/wellbeingfinal_fr.pdf
- Le Site [Génération What](#)
- [L'Enquête provox](#) : jeunesse, Europe et éducation

A l'issue de ce temps de partage des connaissances, chaque membre de la commission a pu exprimer et formuler son point de vue. Enfin, les participants ont été associés à un temps collectif de production d'un avis, en voici la synthèse :

Constats

- Les jeunes dans la société

Les jeunes évoluent dans une société normée qui leur impose d'être le meilleur. La société pousse les jeunes à l'individualisme et à la performance. Cela peut les mettre en échec.

- Les adultes et les jeunes

Les parents participent à cette injonction. Ils ont des attentes vis-à-vis de l'avenir de leur enfant. Ces attentes peuvent ne pas correspondre à celles des jeunes. Les injonctions sociétales et parentales de réussite et de performance peuvent empêcher le bien-être et l'épanouissement. L'accompagnement des jeunes devrait se faire dans la souplesse (cadre qui permet de l'expérimentation mais avec un accompagnement).

- Les jeunes, entre ressenti individuel et collectif

La jeunesse vit un paradoxe. De manière individuelle, les jeunes sont positifs vis-à-vis de leur avenir mais de manière collective, la jeunesse se voit comme une génération sacrifiée (génération Y). La jeunesse est hétérogène (origine sociale, genre, culture...). Les jeunes vivent cloisonnés.

- L'adolescence

L'adolescence est un état en soi. Les adolescents ont un autre rapport au corps (75% des filles n'aiment pas leur corps) et aux autres. De même, ils vivent un état psychique qui est très spécifique (émotions.)

- Le bien-être et l'épanouissement

Le bien-être est une notion subjective qui fait l'objet d'enquête : eurobaromètre et génération What. Le bien-être est un ressenti qui s'évalue à un temps T. Le questionnaire européen HBSC donne une cartographie du bien-être. L'Unesco a aussi fait un rapport sur ce thème. L'épanouissement est un processus qui s'évalue tout au long de la vie.

La notion de collectif et d'engagement est un préalable au bien-être.

Axes d'amélioration	Propositions concrètes
<ul style="list-style-type: none"> • Quelle place pour les jeunes dans les politiques publiques dédiées au transport et au logement ? • Comment intégrer la question du genre dans les politiques jeunesse ? • Comment donner de la lisibilité et de la visibilité à l'engagement des jeunes ? • Comment accompagner l'éducation des jeunes ? • Comment accompagner les parents afin de les aider à trouver leur place ? • Comment développer un concept d'éducation partagée en décloisonnant les acteurs et les politiques ? • Comment créer des espaces collectifs ? • Comment passer de la concurrence à la coopération pour rechercher un équilibre ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'écoute, créer des espaces pour que les jeunes puissent s'exprimer et être entendus au sein de toutes les institutions et organismes confondus. • Intégrer un temps dédié (depuis le plus jeune âge) pour l'autonomisation des élèves • Financer de manière multi-institutionnelle des projets collectifs sur la thématique de l'engagement en faveur d'un projet commun • Créer des espaces/lieux ouverts pour des expérimentations et des créations collectives • Ouvrir plus d'espaces de parole et de découverte pour les jeunes • Remplacer les affichages publicitaires par des affichages relatifs à des informations locales utiles (autant en zones urbaines que rurales) favorisant l'insertion sociale dans la vie locale.

Commission 6 : L'orientation et les jeunes : comment mettre en cohérence les acteurs ?

Les participants ont bénéficié d'un temps de formation et d'information au cours duquel ils ont pu prendre connaissance des problématiques sous-jacentes et des solutions existantes.

Ce temps dédié à la compréhension des enjeux a été réalisé en présence de :

- Colette DUTEMPS, Directrice de CIO sur l'académie de Bordeaux

A l'issue de ce temps de partage des connaissances, chaque membre de la commission a pu exprimer et formuler son point de vue. Enfin, les participants ont été associés à un temps collectif de production d'un avis, en voici la synthèse :

Ce que j'ai compris de la thématique	Ce que j'ai retenu
<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les processus d'orientation tout au long de la vie. <p>Un principe de réalité. Cela nous concernera plusieurs fois dans notre carrière professionnelle. Aujourd'hui on est admis aussi à changer de parcours professionnel.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Notion de processus <p>Problème de société global et pas uniquement pour les jeunes, dû aux évolutions des métiers</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définir ce qu'on entend comme jeune <p>A la CTJ, c'est 15-30 ans / aussi la définition des jeunes de l'INSEE (1ers CDI interviennent vers l'âge de 30 ans)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réfléchir sur l'apprentissage en cours. • Différencier l'information donnée aux jeunes et celle donnée aux parents. • Déconstruire les idées reçues sur les différentes formations. • Valoriser tous les parcours. 	<ul style="list-style-type: none"> • Méconnaissance de l'environnement (information et orientation ; économique) qui nous entoure et des améliorations qui en découlent. • Paramètre géographique (contraint ou voulu ?) <p>Au pays basque, les jeunes s'orientent pour rester au pays. Ils ne savent pas forcément ce qui est possible de faire au pays basque, ils optent pour un bac+5 alors que l'emploi local demande des bac+2 par exemple.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Inadéquation entre l'offre d'orientation et les débouchés possibles localement. • Identification des acteurs <p>Exemple : qu'est-ce qu'un CIO, un EMA ? Leurs missions ?</p>

Points faibles	Pistes d'améliorations
<ul style="list-style-type: none"> • Question du déterminisme de l'orientation lié aux notes. • Question de l'évaluation des outils, processus : comment évaluer l'efficacité ? • Manque de consultation des jeunes • Manque de valorisation équitable de tous les parcours. Dichotomie directives nationales et réalité locale • Méconnaissance des micro-lycées <p>Quid du « hors les murs » ? Comment accentuer plus de sortir du cadre scolaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Coordonner les acteurs. • Développer et valoriser les compétences transversales. • Enseigner le territoire / communiquer • Débloquer la rigidité des paliers d'orientation. <p>Guides de partage des bonnes pratiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sortir de la démarche trop descendante : de l'adulte vers le jeune. Un peu plus horizontale. • Laisser du temps aux jeunes pour participer à la construction de son

pour parler d'orientation : souvent => école/orientation-lycée. Il y a aussi orientation-lycée/insertion. On est trop peu dans le processus de l'école/insertion

- parcours avenir. jeunes / parents.
- Mettre en adéquation les données des GPCE faites par les bassins d'emploi avec l'orientation.

Les propositions

- Axe 1 : Des rendez-vous obligatoires avec chaque élève et parents pour personnaliser l'orientation
 - Un en troisième et un en terminale
 - Moment où on parle au jeune et à ses parents => objectif de cohésion
- Axe 2 : Développer l'information grand public // question de l'accès au droit
 - En particulier l'accès au conseil en évolution professionnelle
 - Un outil qui permet d'identifier tous les acteurs du conseil en évolution professionnelle.
- Axe 3 : Encourager les démarches de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences au niveau local (GPEC Territoriale) qui mobilise les différents acteurs locaux : pôle emploi, partenaires sociaux, éducation nationale,...
- Axe 4 : Soumettre notre avis au CESE
- Axe 5 : Entamer une réflexion sur le développement et la valorisation sur les compétences transversales et comportementales
- Axe 6 : Adapter les supports de communication aux usages des jeunes (partenariat avec des influenceurs jeunesse)
- Axe 7 : Créer un outil pour que les jeunes et les parents soient co-constructeurs et évaluateurs des dispositifs qui leurs sont destinés.
- Axe 8 : Avoir un éclairage plus important sur l'insertion professionnelle.

CONTACTS



ctj@nouvelle-aquitaine.fr

Pour toutes vos questions

RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

- › ali.bettayeb@nouvelle-aquitaine.fr
- › cecile.bienes@nouvelle-aquitaine.fr
- › cecile.esterle@nouvelle-aquitaine.fr

**DIRECTION REGIONALE ET DEPARTEMENTALE
DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHÉSION SOCIALE
NOUVELLE-AQUITAINE**

- › florence.abadie@drjscs.gouv.fr

RECTORAT

- › anne.deslandes@ac-bordeaux.fr
- › emilie.dupont@ac-bordeaux.fr

